



Note d'information concernant les consignes de vol au Ventoux

Mise à jour automne 2005

Bonjour à tous,

Ce document est issu de divers comptes-rendus de réunion du CDVL84 et de mises à jours et ajouts successifs... il est donc un peu touffu et n'a pas été conçu au départ comme une plaquette accueillante pour vous informer sur le vol libre au Ventoux. Néanmoins, il contient les informations essentielles et utiles et peut donc être utilisé comme tel malgré sa forme.

N'hésitez pas à adresser vos critiques et suggestions à cedric.estienne@worldonline.fr pour le faire évoluer.

I. DEUX MOTS SUR LE VENTOUX (enfin, 525 exactement...)

I.1 1 912 m d'altitude au milieu de la plaine...

Au pied des 1912 m du géant de Provence, on trouve au Sud la plaine de Carpentras qui elle, se situe aux alentours des 300 m d'altitude. À l'Ouest, il y a la vallée du Rhône alors qu'au Nord et à l'Est du Ventoux, on trouve les montagnes des Baronnies et les premiers plissements des Alpes. Le Ventoux constitue donc une singularité dans le relief et l'aérodynamie régionale... ce n'est pas parce qu'il y a du vent du Nord dans la vallée du Rhône que vous allez voler en Nord au sommet, 10 km/h de brise dans la plaine n'empêchent pas 50 km/h de vent météo contraire au sommet et l'instabilité que l'on constate souvent en été vers l'Est est découplée de la convection que l'on trouve au Ventoux... la prévision générale ne se vérifie donc pas forcément dans le cas particulier du Ventoux, soyez observateurs et méfiants, et n'hésitez pas à en parler avec ceux qui commencent à y être habitués.

Avec un sommet à plus de 1 900 m, pensez, même en plein été, à prendre une petite laine et un coupe vent (on trouve souvent plus de 15 °C de différence entre plaine et sommet). Par temps plus froid, pensez aussi que le sommet est suffisamment haut pour se retrouver facilement au dessus du point de rosée : les nuages peuvent se former (ou descendre en fin d'après-midi) sous le sommet.

I.2 Turbulences provençales

À partir des 1 600 m d'altitude environ, la zone sommitale est en majorité constituée de caillasse de calcaire fragmenté par le gel (non, en été, ce n'est pas de la neige vue de loin ! laissez vos après-ski, mais pensez à des chaussures qui protégeront vos orteils). Par contraste avec la forêt en dessous, la convection déclenche un peu tout autour du sommet. Mais la pente du versant Sud est relativement faible, donc on reste longtemps près du sol après avoir décollé. Conséquence, en plein été, on a beaucoup de mouvements de convection dont très peu sont exploitables à cause de la proximité du sol (turbulences plutôt que thermiques organisés, impossibilité d'enrouler trop près du relief).

1.3 Fermeture annuelle

En hiver, il est bon de savoir que la route d'accès au sommet est fermée par arrêté préfectoral entre le 15 novembre et le 15 avril. Au-delà de cette période fermeture systématique, la route peut aussi être fermée s'il y a déjà ou encore trop de neige. En général, le côté Sud est bien moins enneigé et ouvre plus souvent.

1.4 Attention aux cyclistes

Dès le printemps et surtout en été, changez de conduite dès que vous abordez la montée du Ventoux : des milliers de cyclistes en font l'ascension à toute heure de la journée. À la montée, effort et basse vitesse font qu'ils peuvent un peu zigzaguer devant vous et qu'ils prêtent moins attention aux autres véhicules. À la descente, la fatigue accumulée et la griserie de la vitesse font qu'ils déboulent à toute vitesse au milieu de la route. Certains jours, le danger au Ventoux est probablement plus sur la route que dans les airs...

II. LES CONVENTIONS POUR LA PRATIQUE SUR LE MONT VENTOUX

II.1 Attention, site sensible !

Malgré la fréquentation touristique massive (notamment les cyclistes) le vol libre a quelques difficultés à être reconnu sur le site du Ventoux. L'ensemble des décollages du Mont Ventoux sont dans le massif forestier (même s'il n'y a pas d'arbres sur le décollage !), dont la gestion dépend soit des différentes communes (avec qui les relations sont globalement bonnes) soit de l'ONF.

Des conventions sont signées pour tous les terrains côté Sud (décollages comme atterrissages). Mais attention, ces conventions concernent des parcelles de terrains bien précises (notamment pour les décollages), donc ne décollez pas de n'importe où au Ventoux !!! (cf. pages suivantes). Le problème principal concerne les autorisations de décollage sur les terrains domaniaux pour lesquels l'ONF doit donner son accord.

Les terrains cités dans ce tableau sont plus précisément présentés plus loin

Terrain	Type	Commune	Convention
Déco Nord, sommet	Domanial	Beaumont / St Léger ¹	
Déco Sud/Nord la Chapelle	Communal	Bédoin	OK
Déco Sud la tâche d'herbe	Communal	Bédoin	OK
<i>Déco Nord, la Frache</i>	<i>Domanial (interdit)</i>	<i>Brantes</i>	<i>Interdiction ONF</i>
Atterro Mont Serein	Communal	Beaumont	OK
Atterro Bédoin (vieille vigne, déchetterie)	Communaux	Bédoin	OK
Atterro Bédoin (Lavandes, Mas d'Angélique ²)	Privés	(Bédoin)	OK
Atterro Savoillan	Communal	Savoillan	
Arfuyen	Communal	Malaucène	OK
Les Gippières	Communal	Malaucène/le Barroux	

¹ ça se joue à quelques mètres !

² ancien atterro delta près du rond-point du cycliste à l'entrée de Bédoin ; pratiquement plus utilisé.

II.2 Le décollage de la Frache est interdit

Le décollage de La Frache se situe sur un terrain domanial et l'ONF en a interdit l'accès (la route y montant est elle-même fermée maintenant), car il se situe dans une zone d'arrêté de biotope où l'ONF a le droit de limiter ou interdire la fréquentation.

En outre, la convention interdit officiellement le survol du versant Nord depuis le sommet vers l'Est, dans le but de préserver la quiétude de l'aigle royal nichant dans le secteur.

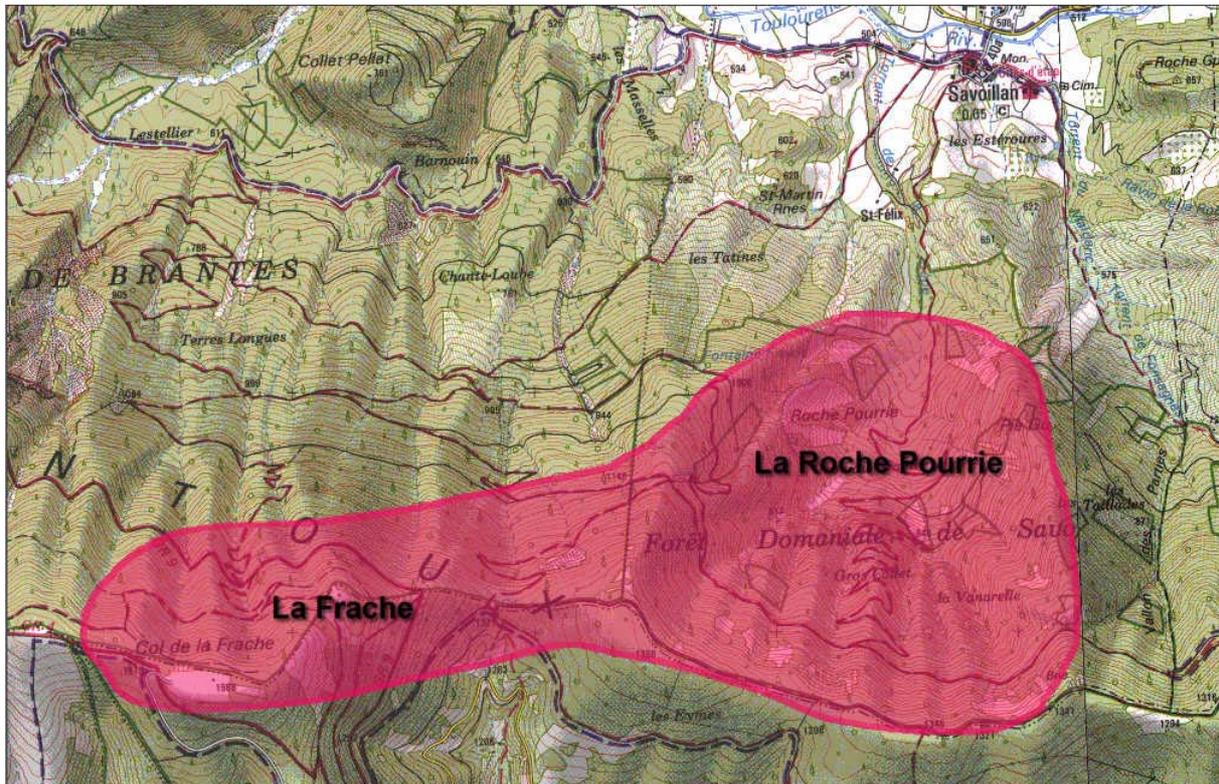
De façon officieuse nous savons que nos vols ne sont problématiques pour l'aigle royal que si nous survolons la zone de nidification en étant proche du relief. La négociation actuelle vise donc à réduire cette zone d'interdiction de survol au strict nécessaire (combe de la Roche Pourrie) et de façon à ce que cela n'entrave pas les vols vers Savoillan. L'idée est donc de s'écarter du relief à partir du pas de la Frache, de façon à rassurer l'ONF sur notre compréhension et notre respect de la nidification de l'aigle. Si nous n'arrivons pas à rassurer l'ONF sur notre discipline, ils risquent fort, par souci de sécurité, de décréter une zone d'interdiction bien plus large interdisant tout vol vers Savoillan sur le versant Nord.

Nous essayons d'obtenir la reconnaissance de la part de l'ONF que nous pratiquons notre discipline de façon responsable et intelligente, donc faites tout pour montrer que vous êtes au courant et que vous avez fait ce qu'il fallait pour ne pas empiéter sur le territoire de l'aigle (contrairement aux vautours qui partagent volontiers les thermiques avec nous, les aigles sont territoriaux et s'ils viennent à votre rencontre, c'est souvent pour défendre leur territoire... et c'est surtout cela ce qu'il faut éviter).

On peut retenir les principes suivants :

1. Le décollage de la Frache est totalement fermé (que ce soit à pieds, en voiture, pour voler comme pour se promener).
2. Le vol du sommet vers Savoillan est possible, mais il ne faut ni survoler la Frache ni la combe de la Roche Pourrie (ce qui n'est pas pénalisant car la brise de vallée Ouest incite à s'écarter du relief pour rejoindre directement Savoillan et éviter de s'enfermer dans un combe sous le vent).

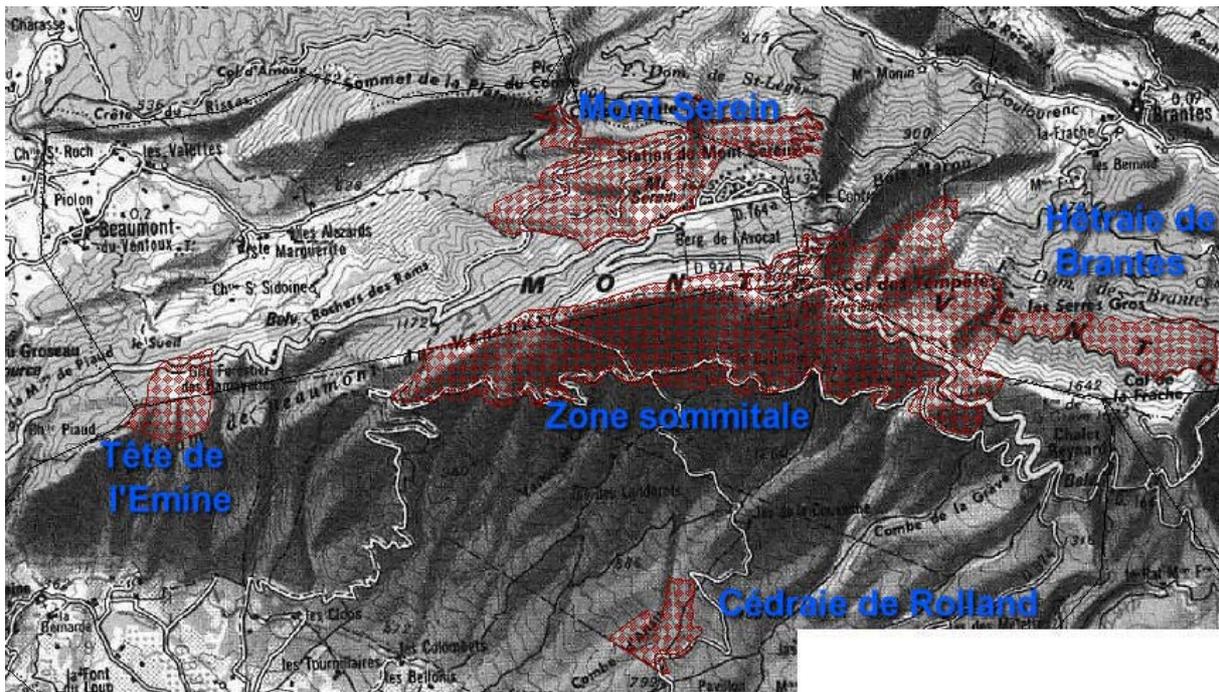
Zone minimum à ne pas survoler lors des vols vers Savoillan



II.3 Natura 2000

Natura 2000 est un programme de protection de la nature et de la biodiversité financé par l'Union Européenne et piloté par l'ONF sur le Ventoux. Plusieurs définitions de zones Natura 2000 existent pour sur le massif du Ventoux (pas toujours cohérentes entre elles), mais il faut savoir en gros que la zone partant de la cote 1000 m jusqu'au sommet serait une zone Natura 2000, et 5 périmètres plus localisés ont maintenant fait l'objet d'un **arrêté préfectoral de biotope**, ce qui a donc valeur de loi (défini les interdictions précises et donne le pouvoir de les verbaliser). Deux de ces zones nous concernent : la zone du Mont Serein (l'atterrissage du triangle serait juste en dehors, mais la bergerie de l'Avocat est dedans), et la zone sommitale (tous nos décollages sont dedans).

Les 5 zones d'arrêté de biotope Natura 2000 sur le Ventoux
(<http://www.geomapguide.com/diren/Dynamap.htm>)



III. LES DECOLLAGES (TERRAINS COMMUNAUX)

III.1 Le déco de la chapelle (delta, Nord et Sud)

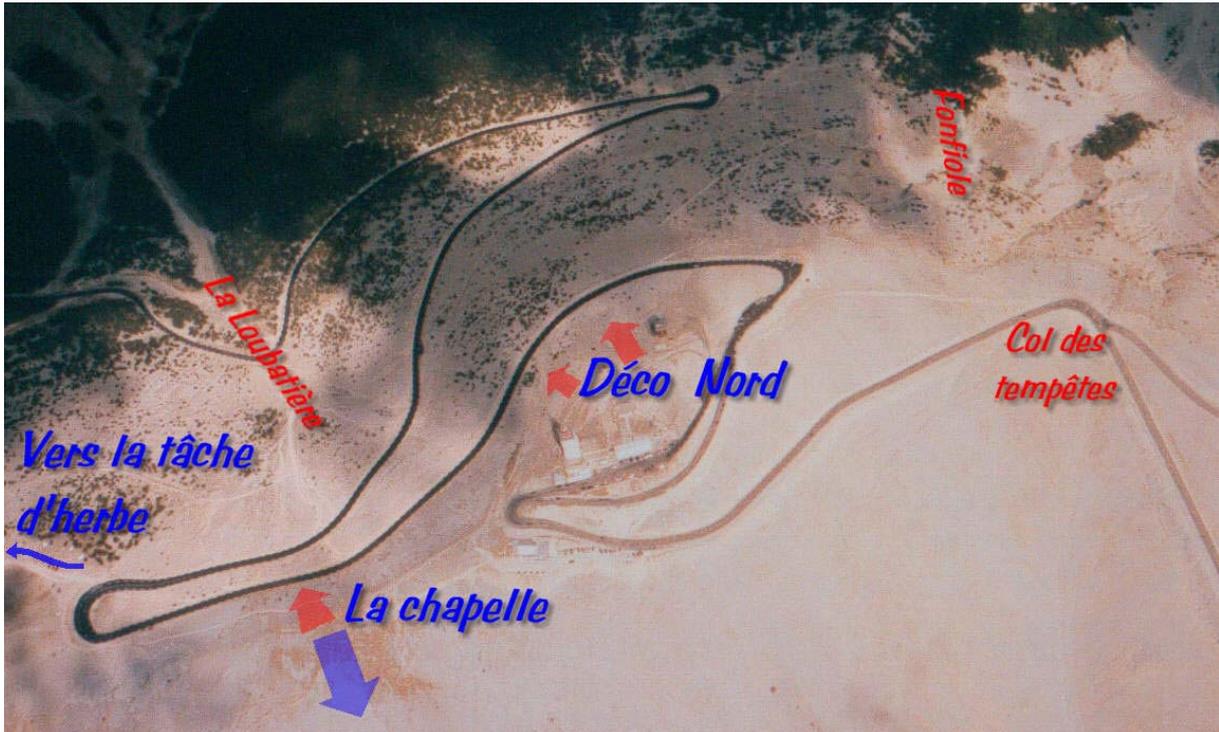
Z = 1 860 m, 44.1730194° Nord, 5.2750039° Est. Nom de la balise : VTXSUD

Un peu d'herbe dans un monde de caillasse, c'est pas plus mal pour déplier les ailes. Une chapelle pour ceux qui manquent de confiance en eux et qui ont pensé à amener un cierge. Pas de manche à air, mais un petit bout de chiffon au bout d'un fer à béton (s'il n'a pas été enlevé depuis !)... ça limite « la pollution visuelle » et ça suffit généralement pour décoller sereinement.

Côté Nord en delta, forte pente et vent canalisé dans la combe donnent un déco inloupable. En parapente, en revanche attention, car la cassure impose d'étaler l'aile sur le plat ce qui rend le gonflage difficile (l'aile n'est pas dans les filets d'air qui remontent la pente).

Côté Sud en delta, attention, la pente est faible, il n'y a pas de cassure franche, donc il faut courir jusqu'au bout et bien gérer l'assiette de l'aile... mais avec une technique propre, ça le fait très bien ! C'est pareil en parapente, et si ce n'est pas très alimenté, préférez le décollage de la tâche d'herbe.

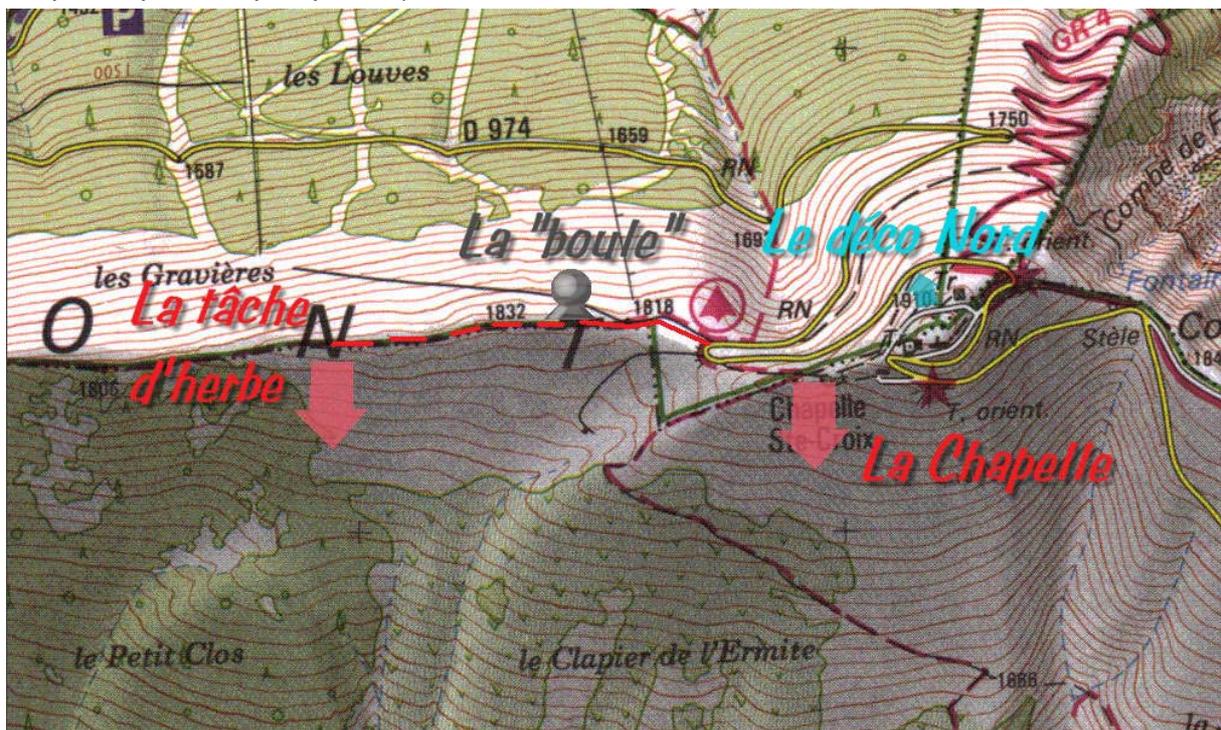
Vue aérienne du sommet, localisation des décollages



III.2 La tâche d'herbe (parapente, Sud et Nord)

Z = 1 830 m, 44.1740527° Nord, 5.2623268° Est. Nom de la balise : VTXPAR

750 m de portage dans les caillasses sur la crête depuis le parking de « la boule » (le radar de l'aviation civile) qui permettent de gagner quelques fractions de points de finesse par rapport à l'atterro à Bédoin (ce qui n'a pas d'intérêt pour les deltas). En revanche, cela permet surtout de gagner une pente un peu plus forte et réellement herbeuse pour le dépliage des ailes. Cela vaut donc la peine en parapente (c'est le décollage Sud le plus fréquenté pour les parapentes).



Côté Sud, aucun problème à signaler, côté Nord, c'est de la caillasse, attention aux suspentes.

III.3 Le déco Nord (parapente, delta, Nord/Nord-Ouest +/- 30°)

Z = 1 900 m, 44.1743317° Nord, 5.2786088° Est. Nom de la balise : VTXNOR

Juste sous le sommet, entre la tour France Télécom (en bois) et le relais TDF (la tour en béton avec son sucre d'orge rouge et blanc au sommet). Partir en dessous du petit chemin. Des faveurs sont installées dans les quelques arbustes. De la caillasse, une pente pas très forte (mais très bien en parapente) mais ça reste décollable en delta si vous savez courir sur les caillasses... Attention à prévoir une trajectoire au sol évitant les irrégularités de pente.

On passe juste au dessus de la route en sortie de décollage. Si la brise est faible et que vous ne courez pas assez vite, faites attention à ce qu'un bus à deux étages ne passe pas à ce moment-là !!!

Le déco Nord du sommet



IV. LES ATERRISSAGES A BEDOIN (COTE SUD) :

IV.1 Atterro de la station service des lavandes, (terrain privé)

Z = 312 m, 44.1245265° Nord, 5.1852592° Est. Finesse 5,77 du sommet. Balise : BEDLAV

Manche à air (sur le cerisier rabougri en bordure Nord du terrain), parking à proximité, fontaine d'eau au parking.

Cet atterro n'est pas très long et surtout mal encadré : une vigne sur piquets au Nord, un ravin à l'Est, un ligne téléphonique puis une vigne à l'Ouest et une maison au Sud.

La brise est généralement Ouest ou Sud-Ouest. En conditions thermiques, il y a aussi un fort gradient de vent (voire une dégueulante dans la ravine en entrée de terrain) qui fait perdre brusquement les derniers mètres d'altitude. Donc attention à ne pas être trop court. Cela le rend difficile en delta, car le terrain lui-même est un peu court pour les deltas performants

(150 m), et il ne faut pas faire sa PTS trop loin à cause du gradient... et compte tenu de ce qui l'entoure, il est conseillé aux deltas d'aller poser à la déchetterie ou à la vieille vigne.

Ne pas garer sur le terrain lui-même. Distance entre Bédoin et le sommet par la route : environ 21 km.

IV.2 Atterro de la vieille vigne

Z = 350 m, 44.1310833° Nord, 5.1925833° Est, finesse 5,3. Balise : BEDVIG

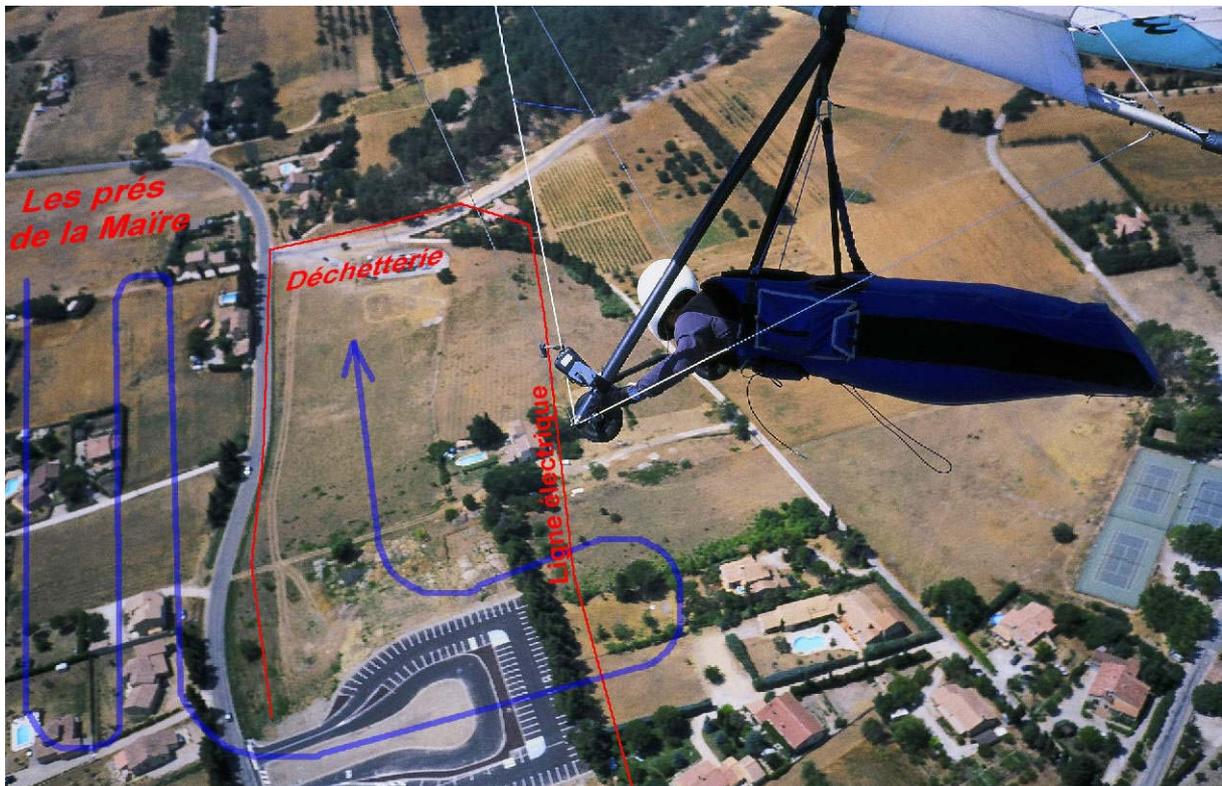
Ancienne vigne correctement dessouchée dans sa partie finale, quelques sillons, souches de vignes et fils de fer subsistent dans la première moitié du terrain. Il est suffisamment grand pour ignorer la première moitié. Il y a une manche à air en bordure du terrain, mais en mauvais état (pas très visible du ciel). Pas de parking, mais on peut entrer un peu sur le terrain. On pose face à l'Ouest. C'est l'atterro le plus proche du sommet (finesse 5,3). La première partie est en légère contre-pente, mais il vaut mieux l'éviter compte tenu des cailloux, souches et autres obstacles.

Pour y accéder, tourner vers le Domaine du Bélézy à la station d'essence des Lavandes, puis laisser le camping du Bélézy sur votre gauche, et juste après, tourner à gauche (vers le nord) devant la maison forestière (ONF). 200 m après, une brèche dans les buis ouvre sur le terrain à droite de la route.

IV.3 Atterro de la déchetterie,

295 m, 44.1215278° Nord, 5.1701944 Est, finesse 6,5 du sommet. Balise : BEDECH

Grand terrain delta à la sortie de Bédoin vers l'Ouest (en vol, passez au dessus de l'église de Bédoin, le terrain est visible vers l'ouest, juste après un parking en forme d'oméga). Près de 200 m de long en herbe rase, pas de manche à air à moins que je n'en mette une (ce serait une bonne idée, ma foi), mais on pose vers l'Ouest pratiquement à tous les coups (même si la brise est un peu Sud). Au fond du terrain, une petite piste de bicross (visible du ciel) et une mini-déchetterie (deux ou trois bennes dans un grillage). La route qui longe le terrain s'incurve ensuite vers la gauche (Sud). Au creux de ce virage, un autre grand terrain en herbe rase (les prés de la Maire) est une alternative si vous merdez votre approche ou si la brise est vraiment trop Sud (attention il y a une ligne électrique qui sépare les deux).



On peut garer au bout du terrain à côté de la déchetterie. Pour y accéder depuis Bédoin, suivre la direction Crillon-le-Brave. Le terrain s'ouvre sur la droite de la route, après un parking pour bus scolaires.

IV.4 Atterro du mas d'Angélique (terrain privé)

233 m, 44.1078333° Nord, 5.1768056° Est, finesse 6,6. Balise : BEDANG

Ancien atterro delta, terrain privé, plus personne n'y pose, pour mémoire. Si vous posez trop court, dans le terrain précédent, vous êtes dans un enclos à taureaux...

V. LES ATERRISSAGES COTE NORD

V.1 Mont Serein, le triangle

1 410 m, 44.1817778° Nord, 5.2577222° Est, finesse 3,8. Balise : MTSER1

Triangle dont la base est constituée par un télésiési, et les deux côtés par des routes goudronnées. La partie basse du triangle est en pente sensible (le point bas est au coin inférieur droit du triangle), on pose donc vers l'Ouest en remontant la pente (qui n'est pas assez forte pour que l'on parle d'atterro en contre-pente), vers la pointe du triangle. Si on pose dans le premier tiers du terrain, on est dans le creux, donc en attention en delta au moment du poussé final car on se fait déventer à 3-4 m du sol. Mieux vaut poser dans la seconde moitié du terrain. Parking facile sur les côtés, manche à air très difficile à repérer en vol (on pose vers l'Ouest, un point c'est tout), bar restaurant au Chalet Liotard. C'est l'atterro principal côté Nord. Navette de 6 km vers le sommet.



V.2 Malaucène

À côté du stade de foot, Z = 300 m, 44.1793611° Nord, 5.1287222° Est, finesse 7,5. Balise : MALAUC

Atterro peu fréquenté car il est préférable de faire un peu de gain pour l'atteindre et que la navette est un peu longue (23 km). Pas de manche à air, on pose en régime de Nord, Nord-Ouest. Pas de parking, mais accès par la route sortant de Malaucène vers Vaison-la-Romaine.

V.3 Savoillan (terrain privé)

Z = 500 m, 44.1797778° Nord, 5.3769167° Est, finesse 6 du sommet. Balise : SAVOIL

Atterro en fond de vallée en partant vers l'Est. Facile à atteindre car on est souvent poussé par la brise de vallée. Attention, il y a une zone de survol interdit le long de crêtes après la Frache (nidification aigle royal), il faut donc quitter les crêtes à mi-chemin et rejoindre le milieu de vallée. Le terrain d'atterro est une longue bande Est-Ouest au Nord du village, entre ce dernier et le champ cultivé qui borde la rivière (à l'Est du pont d'entrée dans Savoillan). Faire son approche du côté du cimetière et rentrer le plus bas possible puis coller à gauche sur la bande d'herbe (en dévers). Atterro pas facile en delta. La biroute est au Sud du terrain près d'un parking (difficile à repérer). Le vol vers Savoillan est très beau, mais la navette est très longue (plus de 30 km) et l'atterro demande d'être précis en delta.

V.4 Balises

Un fichier de balises CompeGPS « balises Mont Ventoux.wpt » contient toutes ces balises (leur nom en 6 lettres majuscules est indiqué entre parenthèses dans chaque titre de ce document). Fichier disponible auprès de Cédric Estienne, cedric.estienne@worldonline.fr

VI. LES VOLS

VI.1 Côté Sud, le vol vers Bédoin (10 km)

De ce côté, la pente est douce et couverte de forêt dès que l'on a quitté le sommet rocailleux. Il faut viser Bédoin, au Sud-Ouest, et se dire que si on ne trouve rien, c'est tout de même un plouf de 25 minutes et 10 km. Mais si la convection est en route, après avoir décollé, il faut ignorer les remous thermiques de la lisière forêt / caillasses et filer le long de la crête vers l'Ouest. Au bout de 2 à 3 km, alors que la crête commence à descendre fortement, une zone de pierriers entre les pins permet normalement de trouver la pompe de service. Si elle fonctionne à 100 %, elle vous ramène au dessus de la crête, en direction du sommet. Là revenez vers le sommet pour profiter des départs de thermiques à la lisière entre forêt et caillasses (difficilement exploitables après le déco car on est trop bas), c'est le ticket de sortie du bocal.

Si vous avez loupé ça, tirez tout droit vers Bédoin. Si on part un peu bas, on passe de longues minutes angoissées à se dire qu'on ne gagne pas de gaz par rapport au sol et que Bédoin est bien loin. Pourtant, les parapentes de 7 à 8 de finesse arrivent au moins jusqu'à la vieille vigne, et en delta, on arrive toujours vers la déchetterie.

Si on tire une trajectoire toute droite entre le sommet et Bédoin, à mi-chemin sur la forêt, et légèrement à gauche, il y a une possibilité de session de rattrapage, mais ce thermique n'est pas toujours au rendez-vous. Il faut chercher sur les mamelons à pente faible et clairsemés, entre les combes ravinées. Mais attention, il y a aussi les dégueulantes associées.

VI.2 Les départs en distance en Sud

Avec un régime de Sud ou de brises, si vous repassez au dessus du sommet, le mieux est de foncer vers l'Ouest, et de choisir votre moment pour traverser la vallée et rejoindre la crête suivante vers le Nord. De cette façon, à 15-20 km du sommet, vous atteindrez le site de Séderon, d'où il est classique de rejoindre Laragne en traversant le site vers la crête d'en face, plus au nord, puis de chevaucher la crête de Chabre vers l'Est/Nord-Est.

Le Mont Ventoux n'est pas un départ de vols de distance très réputé, mais sachez tout de même que Fred Roche explore régulièrement les cheminements à travers le Diois, jusqu'au Vercors, puis aussi vers la Durance, jusqu'à Embrun et qu'il a déjà plusieurs fois rallié Saint Hilaire en partant du Ventoux !

VI.3 Côté Nord, le vol vers le Mont Serein (2 km)

De ce côté, la pente est plus forte et offre plus de rendement en dynamique (Mistral...). La pompe de service se trouve dans la combe de la Loubatière d'où on décolle de la chapelle, ou dans la combe de Fonfiolle, la suivante à droite du sommet. Cette dernière est un peu plus turbulente et il ne faut pas y aller en parapente si les conditions sont fortes (ne pas trop traîner près de la crête, car le thermique se détache de la pente et on est alors sous le vent du thermique). Le mieux est de chercher le thermique le long du bord Ouest de la combe, un peu en avant du relief.

L'atterro du Mont Serein est toujours visible, sur le flanc Nord du Ventoux. Attention si vous êtes partis un peu loin vers l'Est, la brise de vallée peu vous contrer un peu pour revenir. Rasez la pente (sauf dans la combe de Fonfiolle).

VI.4 Les départs en distance en régime de Nord

Par vent de Nord, on ne part pas souvent en distance côté Sud, car il y a peu d'atterrissages (des vignes partout !) et l'activité thermique de la plaine est souvent décevante.

Mais si vous êtes passés au dessus du sommet, vous pouvez partir vers Sisteron en suivant les crêtes vers l'Est (passage par la Montagne de Lure) ou bifurquer vers le Sud sur le plateau de Sault (plateau assez actif en convection), vers Manosque (Sud-Est) ou, en obliquant plus au Sud à partir de Sault, on survole le plateau d'Albion assez convectif (et autorisé depuis le démantèlement des silos nucléaires), vers Rustrel et le Luberon. En régime de brise, Fred Roche est déjà allé finir la journée à Gourdon en ayant décollé du Ventoux en fin de matinée...

VI.5 Du Nord vers le Sud

Si, en ayant décollé côté Nord, vous avez loupé l'ascenseur et que vous n'êtes pas trop bas par rapport à la crête, vous pouvez partir le long de cette dernière vers l'Ouest, jusqu'à ce qu'elle descende franchement, vous ouvrant ainsi un passage vers le Sud pour pouvoir faire un vol vers Bédoin, ce qui permet de rester un peu plus longtemps en l'air. Si ça ne le fait pas, vous êtes probablement encore à temps pour revenir vers l'atterrissage du Mont Serein.

VI.6 Là où il ne faut pas aller...

Nous n'avons heureusement pas d'espace aérien contrôlé à proximité du Ventoux, mais il ne pas dépasser le FL 115 (3 500 m). En local, quelques précautions à respecter :

Décollage de la Frache : interdit, n'y aller ni en voiture, ni à pieds. Voir plus haut.

La zone de nidification de l'aigle royal : s'éloigner du relief au passage de la zone entre le pas de la Frache et Savoillan, voir plus haut.

Espace aérien contrôlé d'Orange : en gros, si vous partez vers l'Ouest (bonne chance !), vous pouvez aller survoler les dentelles de Montmirail (très joli, mais aucun terrain d'atterrissage !) mais ne continuez pas en plaine vers l'Ouest car vous approcherez de l'espace militaire d'Orange, où certains avions s'entraînent à la voltige...

Sur le plateau de Sault, pas d'espace contrôlé, mais il arrive que des avions s'entraînent à la voltige (bruit caractéristique des accélérations). Si vous entendez ça, évitez la zone...

Au sol : très important, restez le plus possible sur les chemins, parkings et emplacements où sont les touristes. De toute façon, nos décollages sont tous accessibles sans quitter les chemins utilisés autour du sommet, donc ce n'est pas une vraie contrainte.

Voilà, c'est tout pour l'instant, bons vols au Ventoux !

VII. CONTACTS :

- Fred Roche, président du CDVL84 et de Fan de Lune (club gestionnaire du Ventoux), 06 87 73 68 39.
- Cédric Estienne, secrétaire CDVL, deltiste, 06 63 73 91 45, cedric.estienne@wordlonline.fr